

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER
Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ColArt International Holdings Ltd.
The Studio Building
21 Evesham Street
London
W11 4AJ
United Kingdom
+44 (0)208 424 3200
R.Enquiries@colart.co.uk

Personne à contacter Regulatory Manager

Fabricant ColArt International SA
5 Rue Rene Panhard
Z.I .Nord
72021 Le Mans Cedex 2
+33 2 43 83 83 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)208 424 3200 This telephone number is available during office hours only 09:00 to 17:00 GMT Language English.

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification**

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 2 - H371 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage**Pictogramme de danger**

Mention d'avertissement Danger

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 Nocif par inhalation.
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes .
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).
P331 NE PAS faire vomir.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.
P391 Recueillir le produit répandu.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

Contient

Bornan-2-one, PINENES (ALPHA OR BETA), (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE, Hydrocarbures, Para-cymène = 1-Isopropyl-4-méthylbenzène; 4-Isopropyltoluène, B-PINENE, (S)-P-MENTHA-1,8-DIENE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

LINALOOL		30-60%
Numéro CAS: 78-70-6		Numéro CE: 201-134-4
Classification Skin Irrit. 2 - H315		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R38.
Bornan-2-one		10-30%
Numéro CAS: 76-22-2		
Classification Flam. Sol. 1 - H228 Acute Tox. 4 - H332 STOT SE 2 - H371		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R20,R68/22. F;R11.
PINENES (ALPHA OR BETA)		5-10%
Numéro CAS: —		
Facteur M (aigu) = 1		Facteur M (chronique) = 1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. N;R50/53. R10,R43.
(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE		5-10%
Numéro CAS: 5989-27-5		Numéro CE: 227-813-5
Facteur M (aigu) = 1		Facteur M (chronique) = 1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R38. N;R50/53. R10,R43.
Hydrocarbons		5-10%
Numéro CAS: —		
Classification Asp. Tox. 1 - H304		

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

Para-cymene = 1-Isopropyl-4-methylbenzene; 4-Isopropyltoluene		1-5%
Numéro CAS: 99-87-6	Numéro CE: 202-796-7	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. N;R51/53. R10.	
B-PINENE		1-5%
Numéro CAS: 127-91-3	Numéro CE: 204-872-5	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. N;R50/53. R10,R43.	
(S)-P-MENTHA-1,8-DIENE		1-5%
Numéro CAS: 5989-54-8	Numéro CE: 227-815-6	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R38. N;R50/53. R10,R43.	
α-terpineol = p-menth-1-en-8-ol		1-5%
Numéro CAS: 98-55-5	Numéro CE: 202-680-6	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R36/38.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

Inhalation

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Il est important d'enlever immédiatement la substance de la peau. Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition. Enlever toute contamination avec de l'eau et du savon ou avec un nettoyant pour la peau reconnu. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur ou irritation. Intoxication. Effet narcotique. Faiblesse musculaire. Nausées, vomissements.
Ingestion	Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Intoxication. Nausées, vomissements. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Dépression du système nerveux central. Peut provoquer des lésions internes sévères. Danger d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
Contact cutané	Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Rougeurs. Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Aucun symptôme particulier connu. Peut être légèrement irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
------------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit est inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. L'écoulement des eaux d'extinction dans les égouts peut créer des risques d'incendie ou d'explosion. Ce produit est toxique.
-----------------------------	--

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Eviter l'inhalation de poussières et vapeurs. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas permettre au produit de rentrer dans des espaces confinés, à cause du risque d'explosion. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber des petites quantités avec des serviettes en papier et évaporer dans un endroit sûr. Une fois l'évaporation achevée, mettre le papier dans un conteneur à déchets approprié et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Eviter la formation de brouillards. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Ne pas réutiliser des conteneurs vides.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Garder sous clef. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages.

Classe de stockage

Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Déversements importants: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps

Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements importants: Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide jaunâtre, limpide.
Odeur	Caractéristique.
pH	Non disponible.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	51.0°C
Pression de vapeur	175 - 300 kPa @ 50°C
Densité relative	0.888 - 0.907
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Viscosité	< 7 m ² /s @ 40°C

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Matières comburantes. Acides - oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques.

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë - orale**

Indications (DL₅₀ orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Acute Tox. 4 - H332 Nocif par inhalation.

ETA inhalation (gaz ppm) 18 750,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 45,83333333

ETA inhalation 6,25

(poussières/brouillards mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un STOT SE 2 - H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes .

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Asp. Tox. 1 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une pneumonie peut être le résultat si le produit vomi contenant des solvants atteint les poumons.

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur ou irritation. Intoxication. Effet narcotique. Faiblesse musculaire. Nausées, vomissements.
Ingestion	Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Intoxication. Nausées, vomissements. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Dépression du système nerveux central. Peut provoquer des lésions internes sévères. Danger d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
Contact cutané	Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Rougeurs. Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Aucun symptôme particulier connu.
Voie d'exposition	Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.
Organes cibles	Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.
Considérations médicales	Affections cutanées et allergies.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxicité	Aquatic Chronic 2 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-----------------	---

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	La dégradabilité du produit n'est pas connue.
-------------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
----------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Pas de données disponibles.
-----------------	-----------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**12.6. Autres effets néfastes**

Autres effets néfastes	Aucun connu.
-------------------------------	--------------

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale	Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

Classe déchet 08 01 11* - waste paint and varnish containing organic solvents or other dangerous substances

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Pour l'information sur les emballages/chargements en quantités limitées, consulter la documentation modale appropriée en utilisant les données fournies dans cette section.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1169
N° ONU (IMDG)	1169
N° ONU (ICAO)	1169
N° ONU (ADN)	1169

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom d'expédition (IMDG)	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom d'expédition (ICAO)	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Nom d'expédition (ADN)	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Etiquettes de transport**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (IATA)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

Toujours transporter dans des conteneurs fermés verticaux et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes
d'intervention d'urgence 3Y

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.
Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Acute Tox. 4 - H332: Asp. Tox. 1 - H304: STOT SE 2 - H371: Skin Irrit. 2 - H315: Skin Sens. 1 - H317: : Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 2 - H411: : Méthode par le calcul. Flam. Liq. 3 - H226: : Jugement d'expert.

Conseils de formation

Lire et suivre les recommandations du producteur.

Date de révision

10/05/2016

Révision

4

Remplace la date

29/04/2016

Numéro de FDS

23539

Mentions de danger dans leur intégralité

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H228 Matière solide inflammable.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes .
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

LEFRANC & BOURGEOIS ESSENCE D'ASPIC / OIL OF SPIKE LAVENDER

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.